

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 55336 B1** (51) Cl. internationale : **E05B 65/10; E05B 63/04**

(43) Date de publication :
31.10.2022

(21) N° Dépôt :
55336

(22) Date de Dépôt :
19.12.2019

(71) Demandeur(s) :
Talleres de Escoriaza, S.A.U., B. Ventas, 35 20305 Irun (ES)

(72) Inventeur(s) :
GOÑI URBIETA, Fernando ; OTEGI ODRIUZOLA, Eduardo Jesús ; PEÑAGARIKANO IRAOLA, Izaskun

(74) Mandataire :
TOUNINA CONSULTING

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP19383146.8

(54) Titre : **ENSEMBLE SUPPORT D'UN DISPOSITIF FORMANT BARRE ANTI-PANIQUE**

(57) Abrégé : Ensemble de palier (1) d'un dispositif de barre anti-panique (100) comprenant un élément de palier, un arbre rotatif configuré pour tourner avec un bras respectif (2) du dispositif de barre anti-panique (100), un élément d'actionnement de serrure configuré pour agir sur un verrou, et un premier élément de poussée et un second élément de poussée couplés à l'arbre rotatif. Lorsque l'élément d'actionnement de serrure est agencé dans une première position d'attente, le premier élément de poussée pousse la saillie de l'élément d'actionnement de serrure, l'élément d'actionnement de serrure tournant dans un sens, et lorsque l'élément d'actionnement de serrure est agencé dans une deuxième position d'attente, le le deuxième élément de poussée pousse la saillie de l'élément d'actionnement de serrure, l'élément d'actionnement de serrure tournant dans le sens opposé.

REVENDEICATIONS

1. Ensemble de support d'un dispositif formant barre anti-panique (100), le dispositif
5 formant barre anti-panique (100) étant du type qui comprend
- un premier ensemble de support (1) et un deuxième ensemble de support (1')
configurés pour être fixés à une porte (101), le premier ensemble de support (1)
étant disposé sur un premier côté de la porte (101) et le deuxième ensemble de
support (1') étant disposé sur un deuxième côté de la porte (101),
 - 10 - un premier bras (2) accouplé de manière pivotante sur une première extrémité au
premier ensemble de support (1),
 - un deuxième bras (2') accouplé de manière pivotante sur une première extrémité
au deuxième ensemble de support (1'), et
 - une barre (3) accouplée à une deuxième extrémité du premier bras (2) et à une
15 deuxième extrémité du deuxième bras (2'), de telle manière que la barre (3), le
premier bras (2) et le deuxième bras (2') pivotent par rapport aux ensembles de
support (1, 1') lorsque l'on pousse la barre (3),
- l'ensemble de support comprenant (1)
- un élément de support (11) qui comprend
 - 20
 - o une plaque de base (12) configurée pour être fixée à la porte (101),
 - o une première plaque latérale (13) fixée à la plaque de base (12) sur un de ses
côtés, et une deuxième plaque latérale (13') unie à la plaque de base (12) sur
le côté opposé faisant face à la première plaque latérale (13), chaque plaque
latérale (13, 13') comprenant un orifice (14, 14'), les deux orifices (14, 14')
 - 25 faisant face l'un à l'autre,
 - un arbre rotatif (21) logé dans les orifices (14, 14') des plaques latérales et
configuré pour tourner conjointement avec le bras (2) respectif du dispositif
formant barre anti-panique (100),
 - un élément d'actionnement de serrure (31) accouplé à la plaque de base (12)
30 configuré pour tourner autour d'un axe perpendiculaire à la plaque de base (12) et
agir sur une serrure, et
 - des moyens de poussée configurés pour pousser une protubérance (32) de
l'élément d'actionnement de serrure (31), faisant tourner ledit élément
d'actionnement de serrure (31),
 - 35 l'ensemble de support (1) étant configuré pour être disposé de manière interchangeable
sur le premier côté ou le deuxième côté de la porte (101), ce pour quoi
les moyens de poussée comprennent un premier élément de poussée (41) et un
deuxième élément de poussée (41'), et

l'élément d'actionnement de serrure (31) comprend

une première position d'attente dans laquelle la protubérance (32) de l'élément d'actionnement de la serrure (31) est disposée dans une première position angulaire, et

5 une deuxième position d'attente dans laquelle la protubérance (32) de l'élément d'actionnement de serrure (31) est disposée dans une deuxième position angulaire,

de telle manière que

10 lorsque l'élément d'actionnement de serrure (31) est disposé dans la première position d'attente et que la barre (3) est poussée, le premier élément de poussée (41) pousse la protubérance (32) de l'élément d'actionnement de serrure (31), l'élément d'actionnement de serrure (31) tournant dans un sens, et

15 lorsque l'élément d'actionnement de serrure (31) est disposé dans la deuxième position d'attente et que la barre (3) est poussée, le deuxième élément de poussée (41') pousse la protubérance (32) de l'élément d'actionnement de serrure (31), l'élément d'actionnement de serrure (31) tournant dans le sens opposé,

20 **caractérisé en ce que** le premier élément de poussée (41) et le deuxième élément de poussée (41') sont accouplés à l'arbre rotatif (21) et sont configurés pour tourner conjointement avec l'arbre rotatif (21) et pour pousser directement la protubérance (32) de l'élément d'actionnement de serrure (31).

25 2. Ensemble de support selon la revendication 1, dans lequel les éléments de poussée (41, 41') sont des plaques parallèles aux plaques latérales (13, 13') qui comprennent une protubérance (42, 42') respective configurée pour pousser la protubérance (32) de l'élément d'actionnement de serrure (31).

30 3. Ensemble de support selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'ensemble de support (1) est configuré pour être positionné avec la même orientation indépendamment qu'il soit disposé sur le premier côté ou sur le deuxième côté de la porte (101).

35 4. Ensemble de support selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'élément d'actionnement de serrure (31) est disposé centré entre les deux plaques latérales (13, 13'), la protubérance (32) dudit élément d'actionnement de serrure (31) étant disposée près de la première plaque latérale (13) lorsque ledit élément

- d'actionnement de serrure (31) est disposé dans la première position d'attente, ladite protubérance (32) étant disposée près de la deuxième plaque latérale (13') lorsque ledit élément d'actionnement de serrure (31) est disposé dans la deuxième position d'attente, le premier élément de poussée (41) étant disposé près de la première plaque latérale (13), et le deuxième élément de poussée (41') étant disposé près de la deuxième plaque latérale (13').
- 5
5. Ensemble de support selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel les éléments de poussée (41, 41') sont disposés hors d'une zone délimitée entre les deux plaques latérales (13, 13').
- 10
6. Ensemble de support selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel la première plaque latérale (13) et la deuxième plaque latérale (13') sont disposées de manière symétrique par rapport à un plan de symétrie parallèle à la première plaque latérale (13) et à la deuxième plaque latérale (13'), ledit plan de symétrie étant situé à la même distance des deux plaques latérales (13, 13').
- 15
7. Ensemble de support selon l'une quelconque des revendications précédentes, qui comprend un élément de calibrage (51) configuré pour s'accoupler aux deux plaques latérales (13, 13') de sorte que les deux plaques latérales (13, 13') restent parallèles entre elles et perpendiculaires à la plaque de base (12).
- 20
8. Ensemble de support selon la revendication 7, dans lequel l'élément de calibrage (51) comprend une protubérance en forme de U (52) à chacune de ses extrémités, chaque protubérance (52) comprenant deux barres (54) faisant face et unies l'une à l'autre au moyen d'une barre additionnelle (56) et un espace (53) entre les deux barres, et chaque plaque latérale (13, 13') comprend un orifice traversant (15, 15'), de telle manière que l'élément de calibrage (51) s'introduit à travers les deux orifices traversants (15, 15') et glisse à l'intérieur jusqu'à ce que les plaques latérales (13, 13') butent contre la barre additionnelle (56), de telle manière que chacune des plaques latérales (13, 13') est logée dans l'espace (53) entre les deux barres (54) de chaque protubérance en forme de U (52), l'élément de calibrage (51) s'accouplant donc aux deux plaques latérales (13, 13').
- 25
- 30
9. Ensemble de support selon la revendication 7 ou 8, qui comprend un manchon (24) qui est coaxial et externe par rapport à l'arbre de rotation (21), et un ressort (61) disposé autour du manchon (24) configuré pour ramener le dispositif formant barre anti-panique
- 35

- (100) à la première position d'attente ou à la deuxième position d'attente dans laquelle la barre (3) n'est pas poussée, dans lequel l'élément de calibrage (51) comprend une protubérance (55) sur laquelle se maintient à sa place le ressort (61), ledit ressort (61) restant tendu, de telle manière que l'élément de calibrage (51) se fixe aux plaques latérales (13, 13') au moyen de l'action du ressort (61).
- 5
10. Ensemble de support selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'ensemble de support (1) comprend un élément de guidage (71) positionné sur la plaque de base (12) et l'élément d'actionnement de serrure (31), et accouplé aux plaques latérales (13, 13'), l'élément d'actionnement de serrure (31) étant accouplé à l'élément de guidage (71), l'élément de guidage (71) étant fabriqué préférentiellement dans un matériau en plastique.
- 10
11. Ensemble de support selon la revendication 10, dans lequel l'élément de guidage (71) comprend une pluralité de languette (72) et chacune des plaques latérales (13, 13') comprend au moins deux orifices (16), de telle manière que l'élément de guidage (71) est accouplé aux plaques latérales (13, 13') lorsque chaque languette (72) s'introduit dans son orifice (16) respectif.
- 15
12. Ensemble de support selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'arbre rotatif (21) comprend un logement traversant (22) dans la direction longitudinale configuré pour loger un arbre d'entraînement (81) du bras (2) respectif.
- 20
13. Ensemble de support selon la revendication 12, dans lequel l'arbre d'actionnement (81) comprend un élément de fixation (82) et des moyens de poussée (83) configurés pour pousser l'élément de fixation (82) radialement hors de l'arbre d'actionnement (81), et l'arbre rotatif (21) comprend un orifice (23) sur la périphérie du logement (22) dans la direction radiale, l'élément de fixation (82) étant configuré pour se loger dans l'orifice (23) lorsqu'il s'introduit dans le logement (22) et fixer l'arbre d'actionnement (81) à l'arbre rotatif (21).
- 25
- 30
14. Dispositif formant barre anti-panique qui comprend
- un premier ensemble de support (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, et
 - un deuxième ensemble de support (1') selon l'une quelconque des revendications précédentes sans l'élément d'actionnement de serrure (31).
- 35